

GAP

SPORTS ET LOISIRS Hier, une soixantaine de sportives ont participé à la 4^e édition. Aujourd'hui, rendez-vous avec "la Gapençaise"

Gap-Bayard au féminin : les skieuses en redemandent

Comme chaque année depuis 4 ans, l'office de tourisme de Gap, le centre d'oxygénation de Bayard et l'association Hautes-Alpes ski de fond organisent un événement exclusivement réservé aux femmes autour du ski nordique et du bien-être.

L'objectif d'amener vers le ski nordique de nouvelles pratiquantes grâce notamment à ce savant mélange de sport, douceur et bien-être, est totalement atteint. Ces femmes-là viennent entre copines, partageant des moments sympathiques sur les pistes ou dans les salons des ateliers, se retrouvent autour d'un thé, profitent du paysage exceptionnel.

Hier samedi, la soixantaine de sportives ont débuté la matinée par des ateliers dirigés par des moniteurs et les jeunes compétitrices du comité Alpes-Provence. L'après-midi, après l'effort, le réconfort sur un tapis de sol avec l'espace ACAD et Christine Ravier pour des séances de yoga thaï et tai-chi-chuan. Les ateliers affichaient complet de même que la journée de dimanche, qui débutera avec "la Gapençaise", une randonnée conviviale en ski nordique ou raquettes sur le plateau de Bayard.



Les membres de l'équipe organisatrice, composée de l'office de tourisme de Gap, le centre d'oxygénation de Bayard et l'association Hautes-Alpes ski de fond, et les animateurs.



Les Varoises Hélène et Danielle ont apprécié le concept "ski de fond + ateliers bien-être".



Parmi les ateliers, celui de yoga thaï avec Alain Delebarre et Corinne Roussel.



Les Gapençaises Elisabeth, Sophie, Corinne, Marie, Valérie et Emilie.



GAP EXPRESS



DIAPORAMA Visages et paysages de l'Inde

Aujourd'hui, à 16 heures, à la salle St-André des Cordeliers, 10 rue Faure du Serre, un diaporama "Visages et paysages de l'Inde" est présenté par un groupe haut-alpin de la formation permanente diocésaine après son "séjour-découverte". Le groupe racontera notamment l'immense Calcutta, ses quartiers populaires avec la tombe de Mère Teresa, les enfants de la rue recueillis par des Salésiens soutenus par le CCFD-Terre Solidaire pour une formation professionnelle, les écoles des Sœurs indiennes de La Providence de Gap dans les espaces reculés de Chutipur et de Paturia. Ou encore la remontée de la fascinante vallée du Gange à la rencontre des populations multireligieuses de Sahibganj, les routes difficiles dans les hauteurs de Mangra, la ville sainte de Bénarès avec les innombrables pèlerins hindous... L'entrée est libre.

INFOS SERVICES

GUILLESTRE	EYGLIERS
ALT'TAXI Georges Waltzer et Bernadette Prieur-Blanc Transport de malade assisté - Conventioneur 04 92 45 00 14 - 06 80 01 33 25 GUILLESTRE	AMBULANCES DURAND-TAXIS Tél./Fax: 04 92 45 26 61 VARS - ST-CRÉPIN - RISOUL
POUR PARÂÎTRE DANS CETTE RUBRIQUE COMPOSEZ LE 04 92 51 21 46	

372753000

SOCIÉTÉ II était organisé jeudi, au CMCL, par le collectif "Réveillons la démocratie"

Le débat sur le mariage pour tous a intéressé 80 personnes



Un point d'accord entre les participants : les débats ont été de qualité.



Le débat organisé par le collectif "Réveillons la démocratie", jeudi soir au CMCL, a mobilisé une belle assistance d'environ 80 personnes, sur le thème du mariage pour tous. Quatre intervenants ont donné divers éclairages de la question. Pour le philosophe Jean-Pierre Leroux, le débat actuel traduit une révolution qui a déjà eu lieu. « Nous sommes passés dans un régime d'autonomie où l'on accepte la loi qu'on se donne. La sexualité est désormais décollée de la fécondation pour les êtres de plaisir que sont les humains » expliquait-il.

Le père Pierre Fournier

convient « qu'il faut faire bouger les lignes. » Mais il donne à la loi un caractère plus contraignant : « La loi ne doit pas avoir un simple rôle d'observation des réalités, où l'état des faits rejoindrait l'état de droit. La force de la loi est de désigner ce qui est normatif. » Le père Fournier revient sur les traditions religieuses abrahamiques « attachées à l'engagement et à la force symbolique de l'union homme-femme qui ne feront plus qu'un, en un seul projet de vie ».

Karine Berger et Joël Giraud, les deux députés haut-alpins retenus justement par ce débat à l'assemblée nationale, étaient représentés à ce

débat par Mickael Guittard, attaché parlementaire de Karine Berger. Il a fait le point du débat parlementaire en cours depuis le 29 janvier et a annoncé que la loi devrait être votée mardi 12 février dans l'après-midi, si le calendrier peut être tenu. 5300 amendements sont à débattre. « Il s'agit de l'engagement 31 de François Hollande. La procréation médicalement assistée ne fait pas partie du projet, elle sera débattue dans le cadre de la loi sur la famille, cet automne. La gestation pour autrui (GPA) restera interdite. La loi actuellement débattue est une loi d'égalité, elle n'enlève rien au mariage entre

homme et femme. »

Le sort des enfants largement évoqué

Pour Agnès Vibert-Guigue, avocate, « le mythe du mariage berceau est un fait juridique obsolète depuis bientôt 20 ans avec les lois bioéthiques de 1994, et l'avènement de la procréation médicalement assistée, y compris aux couples non mariés. La nouvelle loi modifie l'article 143 du code civil ainsi : le mariage est contracté par deux personnes de sexe différent ou de même sexe ».

Pour l'avocate, si elle permet aussi l'adoption de l'enfant du conjoint pour les homosexuels, cette disposition

restera difficile à concrétiser faute d'accord du parent biologique concerné. « Cette loi est mal ficelée, et reste insuffisante même si elle marque des progrès. J'espère surtout qu'elle va changer le regard sur les enfants d'homosexuels » concluait Agnès Vibert-Guigue.

Le débat avec la salle allait se poursuivre une heure encore, dans une salle partagée, où le sort des enfants a été largement évoqué.

Certains, dans les deux camps d'ailleurs, prônant une union civile distincte pour les couples homosexuels, avec des droits identiques au mariage.

Michel PÉAN